

LES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT

32^e ÉDITION - 2026

GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE



Fondation estrienne
en environnement

Les Prix d'Excellence en environnement : vos réalisations mises en lumière!

4 catégories :

1. Petite et moyennes organisations (Startup, ICI*, entreprises de service et organismes municipaux de 75 employés et moins, OBNL ou groupe environnemental)
2. Grandes organisations (ICI, entreprises de service et organismes municipaux de plus de 75 employés)
3. Tourisme durable (toute taille d'organisme confondu)
4. Thématique vedette (toute taille d'organisme confondu)

Présentés par la Fondation estrienne en environnement (FEE), les Prix d'Excellence en environnement reconnaissent les **actions environnementales concrètes** menées par les **organisations et citoyens** de l'Estrie et contribuent à leur rayonnement.

La FEE souligne l'excellence des dossiers reçus par la remise des **Prix Distinction**, des **Grands prix d'Excellence** et des **Bourses de mérite**.

Des **Prix Distinction** sont remis aux projets qui se démarquent par leur importance en environnement ou en développement durable et par leur caractère remarquable. Chaque année, environ 25 Prix sont remis parmi les candidatures reçues.

Parmi l'ensemble des récipiendaires des **Prix Distinction**, cinq **Grands prix d'Excellence** soulignent les projets s'étant démarqués de manière exceptionnelle dans l'un ou plusieurs des thématiques suivantes :

- ❖ innovation en développement durable;
- ❖ pratiques environnementales;
- ❖ transfert de connaissances;
- ❖ lutte aux changements climatiques;
- ❖ changements de comportement;
- ❖ rayonnement national et international.

Un **Grand prix** est réservé à l'organisation s'étant démarquée dans la thématique vedette de cette édition : **la lutte aux changements climatiques**.

Trois **Bourses de mérite**, soit, deux bourses « Jeunesse » et une bourse « Relève », soulignent l'excellence des projets en environnement réalisés par les étudiants et étudiantes au primaire (500 \$), secondaire (1 000 \$) et postsecondaire (2 000 \$).

Le dévoilement des récipiendaires se produira lors du **Gala des Prix d'excellence prévu le 12 novembre 2026**. Ce souper-bénéfice contribue également à amasser des fonds pour soutenir des initiatives en environnement dans la région.

* ICI : industrie, commerce et institution

CONSIGNES POUR S'INSCRIRE

Vous avez entrepris un projet dont les impacts sur l'environnement sont très positifs ?

Que ce soit au sein d'un organisme ou d'un commerce ou une institution, vous êtes certainement éligible au concours!

Vous pouvez remplir votre propre demande ou la remplir pour une personne ou une organisation qui mérite de rayonner par ses actions positives pour l'environnement.

1. Sélectionnez le formulaire de mise en candidature en fonction de votre catégorie :

- Formulaire de candidature pour les bourses :

- *Jeunesse* (primaire et secondaire) ;

- *Relève* (postsecondaire);

- Formulaire de candidature pour les entreprises, institutions, municipalités et organismes.

2. Remplissez le formulaire de candidature (détails plus loin dans le présent guide).

3. Faites parvenir vos photos et annexes par courriel à info@fondationfee.ca.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :
30 JUIN 2026 23H59



Les candidat-e-s en lice pour remporter le prix Relève 2026, accompagnés de M. Vincent Aimez, Vice-recteur à la valorisation, aux partenariats et responsable du développement durable de l'Université de Sherbrooke et partenaire présentateur Trophée (à gauche) et de M. Denis Poirier, Associé chez Raymon Chabot Grant Thornton et trésorier de la fondation (à droite).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Remise des prix

La remise des prix se fera à l'occasion **du Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est, à l'automne 2026.**

Le Gala est un événement-bénéfice de la Fondation estrienne en environnement. Les recettes de la soirée soutiennent les projets environnementaux réalisés en Estrie.

L'événement annuel, qui en est à sa 32e édition, rassemble près de trois cents convives. Il est organisé par la Fondation estrienne en environnement de concert avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, partenaire fondateur.

- Organisations : être légalement constitué depuis le 1^{er} janvier 2025;
- Ne pas avoir été lauréat du Grand Prix d'Excellence depuis **trois ans**;
- Ne pas avoir fait l'objet de sanction pécuniaire administrative (SAP) ou de poursuites de la part du MELCCFP au cours des 3 dernières années.;
- Les candidats des **catégories Jeunesse et Relève** doivent avoir été inscrits dans un établissement d'études secondaires ou postsecondaires au cours de la dernière année scolaire.

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Afin de faire valoir toutes les facettes importantes et innovatrices de vos réalisations, nous vous invitons à remplir **chacune des sections de notre formulaire.**

Dossier de candidature

1. Description du projet, des actions ou de l'engagement

Pensez à intégrer les éléments suivants à votre description :

Historique et contexte de mise en œuvre;

Indiquez dans quel contexte le projet a été réalisé, particulièrement s'il répond à un besoin.

Objectif du projet, des actions ou de l'engagement;

Nommez les résultats attendus par la réalisation de ce projet, qu'ils soient tangibles ou visionnaires.

Description du projet qui fait ressortir, en les appuyant sur des faits concrets, les éléments suivants :

- Le caractère novateur, exceptionnel ou le progrès significatif engendré par des actions et des réalisations dans le secteur d'activité;
- La pérennité des actions ou des réalisations dans le milieu;
- La reproductibilité ou le caractère transposable;
- La pertinence des actions ou des réalisations selon la catégorie concernée;
- L'impact des actions ou des réalisations dans la perspective du développement durable

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (suite)

Clientèle rejointe et/ou rayonnement du projet;

Nommez les personnes, les organisations, les secteurs, etc., qui sont touchés d'une manière ou d'une autre par la réalisation du projet. Indiquez également le rayonnement géographique et tentez autant que possible de chiffrer vos informations.

Partenaires au projet, s'il y a lieu;

Indiquez si des partenaires ont permis la réalisation du projet. Les partenaires indiquent également l'intérêt de votre projet envers d'autres personnes ou organisations que la vôtre.

2. Résultats obtenus par le projet, les actions ou l'engagement et suivi prévu.

Nommez le plus précisément possible, et idéalement en les chiffrant, les résultats de votre projet et de vos actions, ainsi que l'impact réel dans l'environnement humain et naturel.

Indiquez comment le projet survivra dans le temps; si un suivi est prévu et/ou s'il est reproductible ou transférable (particulièrement dans la catégorie Relève).

3. Résumé de votre projet

Décrivez votre projet en **100 mots**. Si vous êtes retenus comme finaliste, ce texte sera celui présenté dans le cahier des finalistes et par le maître de cérémonie (après révision).

Pensez y mettre les informations suivantes :

- ✓ Qui êtes-vous?
- ✓ Quel était l'objectif visé par le projet ou le contexte?
- ✓ Qu'avez-vous réalisé et avec quels partenaires?
- ✓ Quels en sont les résultats tangibles ?

Annexes

Vous pouvez joindre des annexes à votre formulaire.

- ✓ Les annexes servent à illustrer certains aspects de votre projet qui ne peuvent pas être présentés dans le formulaire.
- ✓ Elles doivent illustrer un résultat, une conception ou une réalisation **inscrite dans le formulaire de candidature.**

N.B : Les annexes **ne doivent pas** contenir d'information nouvelle ou non présentée dans le formulaire.



LES CATÉGORIES

Pour les Prix *Distinction*

Organisations

Les catégories ont changé! Les domaines d'expertises et les initiatives environnementales, tous domaines confondus, sont maintenant regroupés selon la taille de l'organisation.

1. Petite et moyennes organisations (Startup, ICI*, entreprises de service et organismes municipaux de 75 employés et moins, OBNL ou groupe environnemental)
2. Grandes organisations (ICI, entreprises de service et organismes municipaux de plus de 75 employés)

Les projets éligibles dans la catégorie organisation sont, par exemple :

- Un projet en économie circulaire
- Un projet en agroforesterie
- Projet d'efficacité énergétique ou d'économie d'énergie.
- Initiatives pour encourager le transport durable.
- Initiatives visant l'amélioration des bâtiments.
- Projet/technologie diminuant considérablement les GES.
- Réduction significative de la production de matières résiduelles.

*ICI : industries, commerces et institutions.

LES CATÉGORIES

Pour les Prix *Distinction* (suite)

Thématique vedette

Pour la 30e édition des Grands prix en environnement des Cantons-de-l'Est, la Fondation estrienne en environnement a innové en mettant de l'avant une *thématique vedette*. Cette initiative soulignera les efforts environnementaux mis de l'avant dans un secteur particulier.

Cette année, les projets favorisant **la lutte aux changements climatiques** seront mis à l'honneur. Un projet parmi toutes les candidatures envoyées sera retenu et recevra un des cinq trophées Grand prix d'Excellence.



31^e gala - Gagnants du Grand Prix d'Excellence dans la thématique vedette *Protection de la biodiversité* : Corridor appalachien, pour son projet de protection de la forêt Brière

LES CATÉGORIES

Pour les Prix *Distinction* (suite)

Tourisme durable

Tourisme Cantons-de-l'Est, un partenaire de la Fondation, a adopté en 2023 un plan tourisme durable visant à faire des Cantons-de-l'Est une destination reconnue et prisée pour son tourisme responsable et durable en mobilisant les organisations et les partenaires touristiques à adopter des pratiques qui respectent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Une grande quantité d'organisations sont impliquées dans cette démarche et possiblement déjà inspirées par les multiples actions à mettre en œuvre.

Le Gala est une occasion de faire connaître les réalisations concrètes en matière de tourisme responsable et durable. Cette thématique devient, dès la 31^e édition, une catégorie à part entière grâce à Tourisme Cantons-de-l'Est! Les organisations de toute taille sont invitées à présenter leur projet environnemental faisant rayonner notre région. Un des 5 Grands Prix d'Excellence est réservé au gagnant de cette catégorie.

TOURISME
CANTONS
DE L'EST

LES CATÉGORIES

Pour les *bourses de mérite*

Jeunesse

La Fondation estrienne en environnement offre une bourse **de 1 000 \$¹** pour les élèves du secondaire (public, privé, francophone, anglophone) et une bourse **de 500² \$** pour les élèves du primaire.

La bourse Jeunesse veut reconnaître :

Des exemples de projets recevables dans la catégorie jeunesse :

- L'instauration d'un système de compostage domestique à l'école.
- La mise sur pied d'un potager collectif avec la communauté.
- Une campagne contre l'utilisation des bouteilles d'eau jetables.

- une initiative personnelle d'un élève ou d'un groupe d'élèves du primaire ou du secondaire, dont le leadership, a permis la réalisation d'un projet à caractère environnemental;
- la conception ou la mise en œuvre du projet environnemental original par un élève ou un groupe d'élèves du primaire ou du secondaire réalisé sous la supervision d'un adulte ou sous l'égide d'un Carrefour jeunesse emploi (CJE) ou autre organisme jeunesse reconnu.

Le terme « environnement » doit être pris dans son sens large et garder en perspective la notion de développement durable. Il peut s'agir de formation, de sensibilisation, de projets concrets pour le milieu ou de projets en lien avec la communauté environnante.

Relève

La Fondation estrienne en environnement offre une bourse **de 2 000 \$** à des étudiants ayant accompli un projet, un engagement ou une réalisation dans le cadre d'études postsecondaires.

Des exemples de projets recevables dans la catégorie Relève :

- Une invention environnementale commercialisable.
- Un mouvement collectif pour une cause environnementale.

Cette bourse vise à reconnaître :

- le leadership, l'innovation et l'engagement dans la mise en œuvre d'un projet, d'une initiative ou d'une action à caractère environnemental ou dans une optique de développement durable lors d'études postsecondaires. Une personne ou un groupe peut soumettre sa candidature.

¹ La bourse sera remise soit à l'établissement scolaire, au Carrefour jeunesse emploi (CJE), au Forum Jeunesse ou à l'organisme qui a supervisé le projet.

² Idem

COMMANDITAIRES

Vous êtes intéressés à obtenir une visibilité dans le cadre du 32^e Gala des Prix d'excellence en environnement?

Communiquez avec notre partenaire, le CREE, pour discuter du [plan de visibilité](#).

Sabrina Barré

Chargée de projet au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Partenaire fondateur de la Fondation estrienne en environnement

819 821 4357 p110 | info@fondationfee.ca